Archives parlementaires

Offrandes déposées au district par la commune et le comité des secours de Pontoise, en annexe de la séance du 25 pluviôse an II (13 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Offrandes déposées au district par la commune et le comité des secours de Pontoise, en annexe de la séance du 25 pluviôse an II (13 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) pp. 694-695;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_35388_t1_0694_0000_5

Fichier pdf généré le 15/05/2023

AFFAIRES NON MENTIONNÉES AU PROCÈS-VERBAL

50

[*La comm. de Pontoise à la Conv., 24 pluv. II*] (1)

« Citoyens représentants,

La commune de Pontoise constamment occupée à faire exécuter les lois et à contribuer de tous ses moyens à l'affermissement de la République, vient vous rendre compte en ce moment de sa conduite et de ses travaux.

Maintenir la tranquillité dans nos murs, y faire régner l'ordre public, empêcher qu'aucune goutte de sang n'y coulât, tel a été le prix consolateur de nos soins assidus, et voilà néanmoins ce que l'indigence des communes voisines ne nous permettoit guère d'espérer. Tous les recrutements ordonnés par les lois ont été exécutés avec empressement et nous pouvons en outre nous honorer d'avoir offert à la patrie plus de 100 volontaires, la plupart armés et équipés; en ce moment même, un cavalier monté et équipé attend l'ordre du ministre pour voler aux combats. Fidèles observateurs de toutes les lois, nous avons éprouvé par là qu'il suffisoit de nous présenter la liberté pour nous la faire chérir, comme le premier bien et le premier besoin de l'homme.

La présence des représentants du peuple Delacroix et Musset, sans rien changer à nos sentiments civiques, leur a néanmoins donné un essor plus actif. Un temple a été dédié à la raison et chaque décadi, le peuple électrisé par des airs et des accens patriotiques, apprend à connaître, chérir et pratiquer toutes les vertus qui assurent la durée et la prospérité des Républiques : Marat, Le Peletier, Chalier ont été célébrés et les jours consacrés à l'éloge des martyrs de la liberté, consacrés également à des banquets civiques, à des danses animées par le doux sentiment de la fraternité, ont entendu s'élancer vers le ciel les cris mille fois répétés : Périssent les tyrans, vive la République, Vive la Montagne; l'or et l'argent destinés à nourrir le stupide orgueil des ministres d'un culte trop longtemps dominateur, grossissent maintenant les trésors de la nation et tandis qu'un comité de républicains voit chaque jour l'autel de la patrie se couvrir de dons pour les défenseurs de la liberté, nos cloches converties en canons vomissent la mort sur les satellites de la tyrannie.

Législateurs, nous n'avons fait que notre devoir; vous remplirez le vôtre; en ne quittant le gouvernail que quand vous aurez conduit au port le vaisseau de la République. »

LACROIX, HUANT, FERNUEL, PIQUEREL
[*et 16 autres signatures.*]

(1) C 291, pl. 925, p. 8. *B^in*, 25 pluv.; *M.U.*, XXXVI, 426. Mention dans *J. Sablier*, n° 1139; *J. Fr.*, n° 508; *Audit. nat.*, n° 509.

[*Le C. des secours de Pontoise à la Conv. s.d.*] (1)

« Citoyens représentants,

Et nous aussi, nous avons entendu la sainte voix de la patrie ! Ce n'est pas à nous, il est vrai, qu'elle ordonne de voler aux frontières pour la défendre, les armes à la main, mais elle nous impose d'autres devoirs aussi sacrés, aussi indispensables. Tandis que les héros de la République qui sont nos fils, nos frères, nos époux versent leur sang dans les combats que la tyrannie livre à la liberté; nous avons recueilli, nous avons préparé avec un zèle infatigable, les différents objets de secours nécessaires, soit à leur équipement, soit en pansement de leurs honorables blessures. Tous nos concitoyens se sont empressés d'apporter leur offrande sur l'autel de la patrie. Leurs facultés sont en général très bornées, la plupart d'entre eux sont réduits au plus étroit nécessaire mais, ils n'ont suivi que l'impulsion de leur cœur, ils se sont oubliés, pour ne penser qu'aux besoins de nos braves défenseurs.

Voici, Représentants, le tableau des dons que nous sommes chargés de vous présenter, au nom de la commune de Pontoise.

[*Suit la lecture du tableau annexé au présent.*]

Vous voyez, Citoyens représentants, qu'aucun sacrifice n'est pénible aux Français, lorsqu'il s'agit d'affermir et d'assurer le triomphe de la République, dont vous êtes les immortels fondateurs. Elle sera donc impérissable, comme la nature, où vous avez puisé ses éléments et ses principes. Restez à votre poste jusqu'à ce que vous ayez achevé d'écraser au dehors l'audace des tyrans conjurés et d'exterminer au-dedans par le fer vengeur des lois l'hydre sans cesse renaissante des scélérats conspirateurs. Pour nous, Citoyens Représentants, nous allons continuer l'exercice de notre sollicitude, en faveur des soldats de la patrie, afin de leur procurer de nouveaux secours, le plus tôt qu'il nous sera possible; nous apprendrons en même temps à nos jeunes enfants à chérir la République et à se familiariser de bonne heure avec les vertus austères qu'elle nous commande à tous.

Vive la République, une et indivisible, Vive la Convention nationale. »

F. GENARD, E. DUPAIN, F. LEVASSEUR,
F. DESBOISSEAUX fils, F. LEVEILLÉ,
PIQUEREL, A. LACROIX.

[*Offrandes déposées au distr. « à diverses époques »*]

	marcs		
En or	2	7	7
En argent	1.019	6	1
En étoffe dorée galons et frange	1.026	6	4
En cuivre jaune et argenté	1.679		
En cloches	17.849		
Plomb	865		
Etain	77		

(1) C 291, pl. 925, p. 9 à 12.

Persée BY: creative commons

Plusieurs bijoux dont la valeur est inconnue
Six croix dite de St Louis
Et 30 l. en espèces.

[*Etat des métaux provenant des églises*]

Or

Une croix garnie de différentes pierres fines pesant	1 onc.	4 gr.
Argent vermeil	73.3	4
Argenterie	41.7	7
Galons d'or et d'argent	190.2	
Etoffes d'or et d'argent	336.2	

Provenant des mêmes endroits et remis au district les 7 et 8 frimaire dernier.

En cuivre pesant	125	livres
En fer pesant	4.048	—
En plomb	201	—
En cloches	17.849	—
Plus les fontaines desd. cloches.		

Cuivre argenté provenant des mêmes lieux et remis au district le 5 pluviôse.

Cuivre argenté	livres	
Le tout pèse	1.070	1/2
Cuivre jaune	484	
Etain	77	1/2
Plomb	664	

Indépendamment de ces objets les différentes paroisses de cette commune et les ci-devant maisons religieuses lors de leurs suppressions ont encore fourni au district.

1° Galons et étoffes d'or et d'argent	1000 m.	
2° en or	2	7
3° en argenterie	934	»
La commune a déposé au même district le 24 brumaire en argenterie et autres effets des ci-devant églises pesant	28	3

Dans le courant de frimaire.

1° La commune a fait déposer sur l'autel de la Patrie en calices, statues et autres objets d'argent provenant des mêmes églises et le tout pesant	57 m.	2 2
2° Plusieurs bijoux dont la valeur est inconnue.		
3° Six croix dites de St. Louis et 30 l. en argent.		
4° En étoffes d'or et d'argent ..	7	2 4
5° Un paquet de galons et franges pesant	19	4 »
6° Quatre glands de dais pesant		1 1

[*Nombre de c^ns^ fournis pour la défense de la Patrie*]

La commune a fourni en différents temps pour la défense de la Patrie.

1° Le 28 sept. 1791	82	hommes
2° Aux mois de février et août 1792 pour différentes armées de ligne	59	—
3° Le 14 sept. suivant, il a été armé et équipé 55 hommes avec une gratification de 53 l. 4. provenant de l'offrande faite par les citoyens de la dite commune ci	55	hommes
4° au mois dernier 1793 (vieux style), elle a encore armé, équipé et fourni une gratification à chacun de 99 l.	42	—
5° Pour l'armée de la Vendée et donné une gratification à chacun de 333 l.	20	—
6° Pour la cavalerie et compagnies franches	10	—
7° Et pour la levée de la première réquisition	124	—
Total	392	—

[*Effets déposés au C. des secours de Pontoise*]

En chemises	465
Bas	221
Pantalons	53
Souliers	57
Mitons	420
Bonnets de police	50
Gants (paire)	10
Mouchoirs de poches	28
Cols de mousselines	7
Culotte de drap blanc	1
Sacs de peau	2
Chapeau	1
Giberne	1

Linge pour les hôpitaux

Chemises	80
Draps, paires	9
Nappes	8
Serviettes	4
Une tonne de bandes et compresses pesantes	525
Cinq tonneaux de charpies pesants déduction faite des tonneaux	340

Effets d'or et d'argent

2 croix d'or
1 paire de boucles d'oreilles d'or
3 cercles d'or
1 hochet d'argent
2 couverts d'argent
1 boucle à col
1 paire de boutons d'argent
5 pièces de monnaie d'argent.

Tous ces effets d'or et d'argent sont renfermés et font partie de l'offrande faite par la commune de Pontoise.

L'état des linges et charpies a été envoyé au Ministre de la Guerre le 13 pluviôse.

Depuis cette époque, il a été déposé au même comité des citoyens une quantité de charpie pesant 80 l.

[Les C^nes^] déposent sur l'autel de la patrie une somme de 500 l. pour subvenir aux besoins des mères infortunées des défenseurs de la patrie (1).

Mention honorable.

(1) Voir ci-après, séance du 26 pluv., n° 23b.